

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffjpp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunion du 23 et 24 février 2018

(Cette réunion s'est tenue chez notre partenaire Odalys à La Londe Les Maures (83) le vendredi 23 février de 14h30 à 19h00 et le samedi 24 de 8H30 à 19H00)

Etaient présents : M. DESBOIS, Président de la F.F.P.J.P.
Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI, ROBERT, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT, M. VAISSIERE, Mmes VEROLA et VIGUIE

Etaient excusés : M. POGGI (vendredi), M. DESMULIE, IANNARELLI (samedi)

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif
M. PERONNET, Directeur Technique National

I. OUVERTURE

Joseph CANTARELLI nous informe que le Président Michel DESBOIS félicite l'ensemble des membres du Comité Directeur pour l'année écoulée. Il remercie toutes les régions, les comités et les personnes qui lui ont adressé des messages de soutien et d'encouragement à la suite du congrès de Mende. Il précise qu'il faut continuer à travailler tous ensemble pour réformer. Suite à cette introduction nous avons eu le grand plaisir d'avoir la présence parmi nous de Michel DESBOIS. Le Président a assisté et participé à nos travaux partiellement mais régulièrement suivant ce que lui permettait son état de forme.

II. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le dernier compte rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

III. RETOUR SUR LE CONGRES DE MENDE

Très bonne organisation du comité départemental de Lozère (48) malgré la dispersion géographique des locaux nécessaires. Conformément au souhait du président, ce congrès a été basé sur l'échange.

Améliorations à apporter :

Comme chaque année, l'ordre du jour était très dense. Il avait été demandé à chaque intervenant de limiter son allocution à l'essentiel. Il faudra passer rapidement sur le passé afin de consacrer plus de temps au futur ce qui contribuera à limiter les temps de présentation des intervenants.

Côté technique, il faudrait vérifier les installations avant l'ouverture du congrès afin d'éviter au maximum les désagréments. Pour cela, Claude STIRMEL propose d'arriver sur place un jour avant afin de vérifier les installations, de tester le matériel et les connexions.

Les questions écrites seront transmises en aval du Comité Directeur de la veille du Congrès aux membres du Comité Directeur spécialistes concernés pour améliorer la netteté des réponses.

Nous envisageons d'avancer le début du Congrès le Vendredi à 14h00.

Les congrès électifs des fédérations devant avoir lieu l'année précédant le mandat olympique le Congrès National électif de la FFPJP est avancé en décembre 2020. Il n'y aura donc pas de congrès national en janvier 2021.

IV. ORGANIGRAMME FEDERAL

En application des nouveaux statuts et sur proposition du Président Michel DESBOIS, Didier SCHMITT devient Vice-Président de la FFPJP en charge du domaine Informatique et Multimédias. Cette nomination est acceptée par l'ensemble du comité directeur.

Par suite de l'élection partielle, nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe Michel ROBERT. Il remplacera Joseph, à la demande de ce dernier, dans la commission des Nationaux et dans le Comité de Pilotage du CNC. De plus, il intégrera le groupe de Gestion du Personnel du siège et participera aux négociations avec les partenaires.

V. SUJETS D'ACTUALITES – MISSIONS FEDERALES

– Ethique et déontologie

Conformément aux lois du sport nous allons instaurer un Code de Déontologie. Celui-ci sera soumis au prochain congrès de la FFPJP. Ceci nous impose de préciser le rôle et la composition de notre Commission d'Ethique. Cette commission aura pouvoir de proposition au Comité Directeur du passage d'une affaire en Commission de Discipline. Pour sa composition les autres fédérations prennent des membres extérieurs (sages, anciens joueurs ou dirigeants). Le président propose messieurs Jacques GUIGUE, Michel LOY, Jacques THERON, Daniel READ, un dirigeant externe, un éducateur, un arbitre.

La finalisation du Code de Déontologie et la proposition de composition du Comité d'Ethique, qui ne comprendra pas de membres du Comité Directeur, est placée sous la responsabilité de Michel LE BOT.

- **Le doyen** de nos licenciés est âgé de 106 ans. Il s'agit de Mario CARPANEDO licencié à CRECY LA CHAPELLE (77).
- **Affaire DUVARRY** : Le greffe du Tribunal de grande instance de Lyon vient de nous indiquer que pour donner suite au dépôt des conclusions et pièces de la Société DUVARRY Développement, cette affaire a été renvoyée au 22 mai 2018 pour nos conclusions.
- **Le « Projet Fédéral »** est en cours d'élaboration conjointement avec la DTN. Il est proposé de l'appeler « Pétanque Horizon 2024 » et sera soumis au prochain Congrès FFPJP de TROYES (10).

– Publications

- Un livre de Roger BOSCO intitulé « Pétanque Je vous Aime » sous forme de cahier pédagogique est en cours de publication.
- Un historique des Championnats de France élaboré par les frères LAGARDE nous est proposé en rachat au prix de 1200 à 1400€ / an impliquant environ 14 jours de travail par an et de mises à jour.
Décision : non car la FFPJP n'y voit pas d'intérêt supplémentaire à ce qu'elle a déjà.

– Ministère des Sports – Invitations de Madame Laura FLESSEL, Ministre des Sports

- Relations Internationales le Mercredi 28 Février 2018 au Ministère des Sports : Joseph CANTARELLI et Anna MAILLARD
- Présentation de la démarche des conventions pluriannuelles d'objectifs, les enjeux et l'organisation de la haute performance - Jeudi 1 er mars INSEP de 9h30 à 11h30 – Joseph CANTARELLI
- Affaires européennes et des grands événements sportifs internationaux 1er mars 2018 INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) de 14h00 à 16h00 – Anna MAILLARD

– CNOSE – Séminaires

- Le principe de délégation, de l'agrément et les conditions de contrôle de l'Etat, RSO et évaluation des fédérations Mercredi 28 février 2018 - 10h à 13h – Michel LE BOT
- La gouvernance des fédérations et/ou des clubs, les modèles juridiques possibles, et impact de l'élection par les clubs ou les licenciés, éthique et transparence, disponibilité des présidents de fédérations Mercredi 28 février 2018 - 14h à 17h – Michel LE BOT
- Gouvernance du Sport – Jeudi 6 Mars – Joseph CANTARELLI
- L'approche du sport français en Europe - Mardi 20 mars 2018 - 10h à 13h - Joseph CANTARELLI
- La gouvernance des fédérations et/ou des clubs, les modèles juridiques possibles, et impact de l'élection par les clubs ou les licenciés, éthique et transparence, disponibilité des présidents de fédérations Mercredi 28 février 2018 - 14h à 17h – Michel LE BOT
- Quelle cohérence entre les différents acteurs publics du sport sur les territoires ? Mardi 27 mars 2018 - 14h à 17h - Michel LE BOT
- Performance, haut niveau et territoires Jeudi 22 mars 2018 - 15h à 17h – Jean-Yves PERONNET

– Réactions sur les tenues vestimentaires

Mis à part que nous avons fait retirer des réseaux sociaux des dispositions particulières de certains Comités Départementaux, les comités régionaux d'Ile de France et PACA ont réagi en nous signalant la difficulté d'application en nous opposant de n'avoir pas respecté de l'année N+1 pour la mise en application.

Décision : l'objectif d'application de l'interdiction des jeans bleus commence en 2018 avec application obligatoire y compris durant les phases qualificatives en 2019. La même règle s'applique à l'interdiction des bermudas et shorts y compris dans les concours nationaux, supra, internationaux, évènementiels et régionaux. L'uniformisation des tenues dans toutes les compétitions sera mise à l'ordre du jour du prochain Congrès National.

VI. FINANCES

Les comptes de notre fédération sont conformes au budget 2018 au niveau des différentes commissions et des comptes de la FFPJP.

Les dépenses du congrès 2018 de MENDE devraient être largement inférieures au budget de 35 000€ puisque nous en sommes à 20 000 € et nous devrions arriver à 25 000 € avec les notes de frais des retardataires. Les tarifs de l'hôtellerie et des repas ont été conformes aux devis. Nous avons versé 15 000 € de la subvention au comité 48 dans l'attente du règlement du solde des 50 % en fonction de vos remarques ce jour. Je vous propose de solder l'aide financière au Comité de Patrick VERDIER.

Le comité directeur donne son accord à l'unanimité.

Par contre, l'excédent 2018 sur les comptes du Congrès nous servira à combler le déficit que nous aurons sur les réunions du Comité Directeur et du Conseil National lors de nos déplacements délocalisés chez Odalys à La Londe et au Grau du Roi.

Côté dépenses, la Commission Nationale d'Arbitrage a déjà bien travaillé avec le rassemblement du pool à TOULOUSE en décembre 2017. Tout s'est bien passé et le budget a été respecté. Merci à Patrick pour son organisation.

Pour les acomptes sur licences et sur les mutations, nous allons préparer avec votre accord une lettre aux comités en leur demandant de nous verser un acompte de 70 % sur les licences 2017 et 50 % sur les mutations 2017. Nous leur indiquerons le montant de l'acompte à nous régler avant le 31 mars 2018.

Accord à l'unanimité du Comité Directeur.

Pour les avances permanentes versées à différentes personnes, élus, salariés et vacataires, elles ne me semblent plus d'actualité au vu de notre fonctionnement comptable et des règlements effectués chaque semaine. Je propose donc de supprimer les avances permanentes sur l'année 2018 qui représentent une somme de 12 000 € à ce jour. Les personnes qui auront besoin d'avance la demanderont ponctuellement. Nous ferons un virement qui sera déduit de la note de frais qui suivra. Pour le cas de la DTN et de Jean Yves, je vous propose la mise en place d'une carte bancaire spécifique afin qu'il puisse gérer au mieux les dépenses pour la DTN lors des déplacements des différentes délégations lors des compétitions et stages.

Décision : accord à l'unanimité du Comité Directeur pour la suppression des avances permanentes et la mise à disposition d'une carte bancaire au DTN au vu des montants élevés en jeu.

Nous avons reçu le règlement du CD 13 pour le solde de la fiche financière 2017.

Nous allons procéder aux virements des indemnités de la Coupe de France 2017/2018 pour les clubs qui ont disputé les 16^{ème} et 8^{ème} de finale. Si les délégués ont des RIB à nous faire parvenir, qu'ils le fassent rapidement car les règlements sont prévus pour le jeudi 1 mars 2018.

Partenariat bancaire, décision : nous avons lancé un appel d'offres pour une nouvelle banque car actuellement la BPAURA ne peut nous apporter qu'une aide de 1 500 € annuelle.

Fondation ILONA : le comité directeur a voté une aide supplémentaire pour l'association ILONA à hauteur de la contribution acceptée par les comités départementaux soit 4500 € qui viennent s'ajouter aux 1500 € que nous versions déjà. De plus, la fédération va préparer un communiqué qui avisera nos licenciés qu'ils peuvent faire appel à cette association en cas de problème (s) lié à l'enfant.

VII. REFORME DE LA FORMATION

(en présence des Président(e)s de Régions)

Présentation : William ROUX

Philosophie de la réforme

« Une réforme c'est un changement radical ou important en vue d'une amélioration »

« Un conservateur, c'est quelqu'un qui est d'accord avec les réformistes cent ans après leur mort. »

Objectifs

Dessiner un avenir olympique

Partager des valeurs communes et les transmettre sur le territoire

Tenir compte de l'évolution de notre discipline et des besoins des clubs

Bâtir la formation à partir de l'activité des éducateurs et entraîneurs, mais aussi des compétences attendues sur le terrain

Améliorer la lisibilité des contenus de formation

Moyens de la réforme

Uniformiser le calendrier des formations

Harmoniser les formations sur l'ensemble du territoire

Utiliser de nouveaux outils d'information et de communication (information, programme, examens, inscription...)

Développer de nouvelles techniques d'animation de formation

Former les formateurs et les jurys

Créer une plateforme d'échange et de formation à distance

Formation 2.0 : (FOAD)

VIII. REFORME TERRITORIALE

DROM :

Lors du congrès de Mende, une réunion s'est tenue avec Joseph CANTARELLI, Michel LE BOT, et messieurs YOYOTE (représentant de la Guadeloupe) et DAQUIN (représentant de la Martinique et mandaté par la Guyane) afin d'échanger sur les particularités de la Région Antilles Guyane.

Pour rappel, actuellement cette région se compose de la Guadeloupe, la Guyane, Saint Pierre et Miquelon, la Martinique, Saint Barthélémy et Saint Martin.

En plus des difficultés liées à l'étendue géographique, les représentants présents ont insisté sur le fait que les autorités publiques ne reconnaissent pas le territoire « Antilles – Guyane » et que lors de leurs échanges pour obtenir des aides, ils s'adressaient aux représentants de la COM ou de la DROM voir de la collectivité unique de rattachement.

Afin de tenir compte de toutes les spécificités qui leur sont propres, il leur a été proposé, pour 2019 :

- Un regroupement de Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour créer un comité des îles du nord et à ce titre au regard du nombre de licenciés et de clubs, ils pourraient avoir une équipe aux Championnats de France dans toutes les catégories (charge à eux au regard des coûts générés de nous dire les catégories concernées par la qualification).
- L'attribution d'une équipe pour Saint Pierre et Miquelon aux Championnats de France dans toutes les catégories (charge à eux au regard des coûts générés de nous dire les catégories concernées par la qualification).
- L'attribution de deux équipes aux championnats de France dans toutes les catégories pour la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe (compte tenu de leur statut et de leur implantation) : une au titre du département, et une au titre de la Région (charge à eux au regard des coûts générés de nous dire les catégories concernées par la qualification de ces 2 équipes).

Au total, nous passerions de 4 équipes qualifiées à ce jour à potentiellement 8 mais compte tenu des échanges et des difficultés rencontrées par les uns et les autres, le nombre oscillerait plus vraisemblablement entre 5 et 6.

La modification de l'article 22 (RAS) sur la publicité pourrait leur permettre de trouver des ressources financières grâce au sponsoring.

Par ailleurs, afin d'assurer la représentation de ces territoires lors du Conseil National, il a été convenu une « présence tournante », c'est-à-dire que chaque année le représentant changera. Ce mode de fonctionnement devra faire l'objet d'une convention rédigée par la FFPJP et signée par l'ensemble des représentants des territoires.

L'objectif étant à moyen terme de donner à ces territoires l'envie de travailler ensemble et de trouver les moyens de construire une véritable compétition territoriale regroupant tous les acteurs et forces vives du bassin caribéen.

CORSE

Un rendez-vous est pris avec les représentants du Comité Régional de Corse et des deux Comités Départementaux fin mars afin d'échanger sur leur nouveau statut de collectivité unique et de mettre en place la réforme territoriale relative.

FEDERATION POLYNESIENNE

Nous avons reçu une demande d'affiliation au titre de Fédération Polynésienne de Pétanque à la FFPJP de la part de Mr Joël DEGAGE.

Décision :

- Demande refusée à l'unanimité
- La FIPJP et la FFPJP ne reconnaissent que la Fédération Polynésienne de Pétanque déjà affiliée et présidée par Mr Remy AUBAMERAN.

- Un courrier officiel va être transmis en ce sens à Joël DEGAGE en précisant que :
 - FIPJP et FFPJP ne peuvent affilier qu'une seule fédération pour un même territoire
 - Tout ce que fait ou pourrait faire Joël DEGAGE n'aura aucune reconnaissance des fédérations FFPJP et FIPJP
 - Joël DEGAGE est redevable de 7000€ à la FFPJP datant du temps de sa présidence.

IX. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Pour 2018

Concernant la répartition des équipes, pour le championnat doublette senior, on obtient un total de 129 équipes. Aussi, la commission propose de refuser une équipe à la Martinique au vu de leur demande très tardive et hors délai malgré les différentes relances.

Le comité directeur accepte la proposition de la commission.

Pour 2019

La commission souhaite connaître l'ordre d'attribution des équipes à privilégier : départements ou régions ? Après concertation du comité directeur, l'ordre actuel est conservé à savoir les départements puis les régions.

La commission pense qu'il serait souhaitable de créer des adresses mails spécifiques pour la répartition des équipes afin d'essayer d'éviter les multiples relance qui se retrouvent noyées dans le flot de messages que les comités départementaux et régionaux reçoivent chaque jour.

Réponse : l'expérience a déjà été tentée pour d'autres sujets, sans succès car il faut alors se connecter à plusieurs messageries... donc pas de création d'adresses mails dédiées.

Le détail des critères de répartition des équipes sur les différents championnats seront transmis aux comités départementaux et régionaux. Il est rappelé que ceux-ci peuvent changer chaque année.

Pour le championnat tripléte à 256 équipes : la répartition sera **au maximum** de trois équipes par département et de huit par région (suivant le nombre d'équipes restant à attribuer).

Pour les championnats à 128 équipes, les comités bénéficieront d'une équipe et pas de changement pour les comités régionaux (cumul des équipes attribuées aux commissions territoriales)

Provençal

Doublette : les demi-finalistes ne seront pas qualifiés d'office pour l'année suivante. Cette spécificité propre au championnat doublette provençal est supprimée. Les comités ne pourront bénéficier au maximum que de deux équipes et trois pour les comités régionaux.

Tripléte : les comités départementaux et régionaux ne pourront pas avoir plus de trois équipes qualifiées.

La liste avec les équipes attribuées sera transmise aux comités départementaux et régionaux. Ceux-ci auront alors la possibilité de refuser des équipes.

Dans ce cas, la commission propose que si une équipe est rendue par un comité départemental, elle soit proposée, dans l'ordre, au comité organisateur, puis aux comités.

De même, si une équipe est rendue par un comité régional, elle serait proposée en priorité au comité régional organisateur, puis mis au « pot commun » pour réattribution.

La commission propose l'échéancier suivant :

- envoi du courrier avec la répartition des équipes au mois de mai, avec retour souhaité pour le mois de septembre.
- Point lors du comité directeur de septembre à la suite duquel, il sera annoncé les places vacantes. Demande de retour des comités intéressés par ces places pour novembre. Validation définitive de la répartition au comité directeur de novembre.

Réflexion sur les récompenses:

Sur tous les championnats hors jeunes (qui bénéficient déjà de bons chez OBUT), il sera offert aux champions et vice-champions des bons cadeaux chez notre partenaire Odalys.

Coupe de DROM :

Afin de l'organiser au mieux, il serait souhaité une confirmation de participation à valider en même temps que la répartition des équipes aux différents championnats de France.
Il est envisagé de la doter d'un bon cadeau SAOS pour les vainqueurs.

La désignation des délégués sur les différents championnats de France a été effectuée.

Il sera désormais interdit pour le comité organisateur de bloquer toute l'hôtellerie comme cela a pu se faire dans le passé.

X. COUPE DE FRANCE

Préparation de la Finale de FREJUS (83) :

- Affiche et flyers sont prêts
- Organisation / Préparation à partir du mercredi : personnel du siège + Francis GARRIGUE
- TV / Commentaires : élaboration de statistiques par des membres de la DTN
- Délégation : Didier SCHMITT – Laurent VAISSIERE
- VIP + Espace joueurs alimentés par la FFPJP
- Ecran géant en carré d'honneur
- WEBTV : STIRMEL Claude + Commentateurs : Clément MENEGHIN/Francis GARRIGUE
- Stand SAOS sur site
- Prestation de service BOULISTENAUTE : accord pour 1500€ mais la restauration et l'hébergement seront à leur charge. Nous devons faire une mise à jour du contrat global
- Le Prix KIKI AUSSARESSES sera remis devant les caméras à Xavier RICHEFORT et Jean Luc ROBERT

XI. RAPPORT DES COMMISSIONS

A. COMMISSION MEDICALE :

- 1) Une demande de recensement des médecins sur le plan national a été envoyée par le Médecin Fédéral aux Comités Départementaux et Régionaux.

La synthèse des retours donne :

Sur le plan départemental 34 ont répondu ne pas en avoir et 15 oui.

Sur le plan Régional 4 ont répondu ne pas en avoir et 3 oui.

- 2) Il faudra remplacer le Docteur Claude MARBLE (Médecin coordonnateur du Haut-niveau) qui n'a pas renouvelé son contrat cette année.

La réflexion est en cours et une réunion sera prévue avant le prochain Comité Directeur d'avril et, afin de répondre aux objectifs ministériels, un travail sur le sport-santé doit être ajouté aux missions de la commission.

- 3) Antidopage :

Une décision du Conseil Constitutionnel a eu lieu en matière de réformation AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

La composition de nos deux commissions est à compléter :

- Antidopage 1ère instance : Xavier GRANDE (instructeur) – Céline PERONNET. Il manque 3 membres
- Antidopage d'appel : aucun membre

Décision : Xavier GRANDE fait appel à candidatures exigeant compétence juridique et santé

B. INTERNATIONAL :

Confédération Européenne de Pétanque (CEP)

- Congrès Electif : 13-15 Avril au Siège de la CEP à BELVAUX (LUX)
 - o Joseph CANTARELLI membre sortant se représente
 - o Commission Médicale : Jean Pierre IANNARELLI y siège en tant que responsable
- Formation Arbitres et Educateurs : collaboration de Patrick GRIGNON et Jean-Yves PERONNET
- Présentation du CE TF PALAVAS
- La FFPJP a reçu les candidatures d'organisation de Championnats d'Europe suivantes
 - o CD76 pour Tête à Tête Hommes et Femmes 2020
 - o CE CR NORMANDIE : Espoirs 2019 ou JEUNES 2020

Décision : accord est donné par le Comité Directeur. Nous préparons les budgets et candidatures officielles à remettre à l'automne / hiver à la CEP.
- Coupe d'Europe : la CEP envisage de passer la finale de la Coupe d'Europe de 8 à 16 équipes et de l'organiser en France vu les possibilités de bouledromes couverts suffisants. Nous avons l'accord de principe de Paulo DE BASTOS pour 3 années consécutives à BANS (39)
- GYMNASIADE au MAROC : nous avons transmis les courriers relatifs à la demande de l'organisateur.

CE Triplette VETERAN

- o Il nous est difficile de qualifier le Champion de France car le CE a lieu tous les 2 ans
- o Il est décidé de qualifier 4 joueurs de 60 ans ou plus pour 2019 par sélection (critères à définir)

FIPJP

- Championnat du Monde Triplette Hommes – 12 au 17 Septembre 2018 à DESBIENS (CANADA)
- Jeux Méditerranéens 27 – 30 Juin 2018 à TARAGONE (Esp.)
- Nouvelle Calédonie : postulerait pour l'organisation des CDM 2021

C. COMMUNICATION :

➤ Finalisation de la Plaquette :

Cette plaquette est conforme à nos souhaits, à savoir avoir un support moderne, simple, aéré, dynamique. Elle sera disponible pour fin avril.

Le comité directeur valide cette plaquette et sa nouvelle présentation.

➤ Boules Sports 2024 :

Un point sur le soutien à la candidature : nous avons fourni 120 banderoles. Nous sommes en dessous des prévisions de commandes. Il est toujours possible de passer commande pour vos clubs.

De plus, des opérations « spéciale Boules Sports 2024 » sont en préparation, afin de dynamiser notre candidature.

➤ Kit Communication :

Il est en cours de finition. Il sera à votre disposition prochainement. Vous aurez toutes les informations sur sa composition, son option, et sa distribution, après le comité directeur d'avril.

Le comité directeur a validé la proposition du Kit de base qui sera offert à tous les comités départementaux et régionaux. Il y aura une option supplémentaire et payante, pour les comités qui le souhaiteraient.

➤ Intitulé de la Fédération :

Dans le cadre d'une meilleure visualisation, il a été proposé de revenir à la formulation déposée de l'intitulé de la Fédération, avec les deux possibilités qui ont été retenues.

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

ou

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Merci de mettre à jour vos documents et mails sans oublier de changer le coq pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

➤ Propositions Média :

Planète Boules : Notre partenariat continue, avec cette année 5 numéros, soit un de moins.

Nouvel Observateur : la proposition d'une diffusion sur le site internet n'a pas été retenue.

Hachette Pratique : Hachette nous a proposé, une exclusivité, pour la réalisation de son livre sur la Pétanque. Après divers échanges, le comité directeur n'a pas donné suite à cette proposition.

Site Internet de la Fédération : Claude souhaite des informations complètes (photos et texte), pour le faire vivre en temps réel.

Facebook : nous avons traité depuis janvier les infos suivantes : annonce de formation des professeurs d'EPS en Bretagne, Photos de la soirée des champions au CNOSF, annonce de l'équipe de France aux Masters, annonce offre pour les entreprises et particuliers FFPJP, diffusion communiqué FFPJP tenues compétitions, résultats 4^{ème} tour Coupe de France, annonce tirage 16^{ème} de finale, résultats en live des 16^{ème} et 8^{ème} de la Coupe de France.

➤ Pétanque Tour Campagne 2018

Pour faire suite aux diverses demandes du comité directeur, nous essayons d'intégrer la démonstration de Jeu Provençal sur 2 étapes.

De plus, la présence des féminines sur 3 étapes est en cours avec le DTN. A ce propos, Jean-Yves souhaite utiliser l'image « Pétanque Tour » pour favoriser nos entrées avec l'UNSS. Il désirerait pouvoir accueillir sur nos étapes des membres locaux de l'UNSS. Nous n'y voyons pas d'inconvénient. Nous serions même favorables, il convient simplement de nous en aviser.

Pour la campagne 2018, nous avons pour le moment 5 étapes de validées, et 2 autres sont en attentes. Pour les partenariats, OBUT, MMA, et VINCI sont reconduits.

➤ Tribunes Carré d'Honneur Championnat de France

Une démarche difficile, qui favorisera une amélioration significative. Elle donnera une belle image de notre discipline et de nos organisations. C'est un plus, dans le cadre de notre soutien à la candidature de Sport Boules 2024.

Cette proposition d'une tribune surélevée, face au car podium avec entrée par l'arrière, ou sur les côtés, faite aux organisateurs, n'a pas atteint son but. L'idée était d'aider, avec une mutualisation du matériel, afin de minimiser le coût, et d'apporter des recettes supplémentaires de la Web TV. Nous aurions, une homogénéité des carrés d'honneur, avec une belle visibilité de nos partenaires. Le comité directeur reste sensible à l'image valorisante, que donnerait cette implantation.

➤ Matériel :

Les commandes pour « l'instant interview » et les hausses barrières sont réalisées. Le matériel sera là pour la coupe de France. Il est prévu en mutualisation pour nos Championnats.

Le matériel pour le Car Podium est arrivé : les pieds des panneaux, les caissons de rangements, etc.

Le reste des commandes prévues seront faites. Il s'agit, pour l'image, des oriflammes, et de la pannautiques Pétanque Tour, et pour les Comités du Kit Communication, et la plaquette.

D. COMMISSION SPORT ADAPTE HANDICAP

La commission s'est réunie le vendredi 23 février de 9 h à 11 h. 45.

Bernadette TROUBAT a fait part de ses regrets quant au problème technique intervenu lors du congrès au moment du passage du diaporama de la commission, car certaines diapositives comportaient des cartes de France sur lesquelles étaient matérialisés les comités départementaux et comités régionaux

qui avaient des conventions avec le sport adapté, et, également ceux qui pratiquaient des animations pour les personnes en situation de handicap. Ceux qui n'étaient pas répertoriés auraient ainsi pu se manifester. Depuis, l'enquête envoyée en avril 2017 a été retransmise aux comités régionaux qui n'avaient pas répondu.

Suite à cela nous avons reçu la réponse partielle du Comité Régional Occitanie. Le Comité Régional Centre-Val-de-Loire a répondu qu'il ne faisait pas d'actions et qu'il avait envoyé le questionnaire aux comités. Lors d'un prochain courrier à destination directement des comités départementaux, nous renouvellerons notre demande à ceux qui sont restés muets pour diverses raisons sans doute. Les Président(e)s des comités régionaux PACA, Bourgogne Franche-Comté, Normandie en seront avisé(e)s en Conseil National.

Le 19 février 2018, Joseph Cantarelli, Loïc FUENTES, Bernadette TROUBAT se sont rendus au siège de la Fédération Française Handisport. Ils ont rencontré le secrétaire général et le DTN. Cette fédération multisports est plus portée sur la compétition que sur le loisir et donc plus sur les sports paralympiques. Elle intervient auprès de fédérations homologues en appui de leurs pratiques, soutient les projets de ces fédérations dans leur démarche d'accueil et de développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap. Ce n'était pas jusqu'à présent notre façon de voir les choses mais nous allons nous revoir, notamment les DTN respectives, pour clarifier les compétences et les expertises de chacun.

Toutefois, au niveau pétanque, il existe le championnat des sourds FFH. Une demande pour des arbitres nous est parvenue du club organisateur. En accord avec la FFH et afin de pallier les responsabilités et le fonctionnement des assurances en cas de problème, nous établirons une convention de partenariat événementiel pour que nos arbitres soient couverts.

Les 10 et 11 février, le concours national FFSA/FFPJP s'est déroulé à Meaux. Nous y avons rencontré les personnes en charge du championnat de France FFSA qui aura lieu à Lunéville lors duquel nous avons prévu le colloque des éducateurs du 1^{er} au 3 juin. Nous avons mis au point nos besoins matériels, 35 chambres ont été pré-réservées. Les circulaires avec le déroulé du stage, l'ordre du jour, la réservation hébergement et restauration, vont parvenir aux comités départementaux et régionaux avec le bulletin d'inscription, semaine 8 avec une date butoir au 31 mars. Le coût par personne qui comprend 3 nuits à l'hôtel (jeudi soir, vendredi soir, samedi soir), les repas du vendredi midi au dimanche midi est de 256.95 € moins la part FFPJP 50 % soit 128.50 €. Il restera à charge des Comités Départementaux ou Régionaux ou autres : 128.45 € + les frais de déplacements. Nous travaillons sur la confection d'un petit guide qui sera remis, dans un premier temps, à chaque participant au colloque.

Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes nous a informés de la signature d'une convention avec la Ligue de Sport Adapté lors du Championnat Régional Sport Adapté à ESPALY-SAINT-MARCEL Haute-Loire le samedi 17 Mars 2018. Nous ne pouvons que féliciter tous ceux qui font cet effort et encourager ceux qui hésitent encore.

E. CNC :

- Inscriptions des équipes :
CNC open – 112 équipes

Une équipe ne s'est pas réinscrite en CNC 2 et a pu être remplacée. En plus des 21 équipes championnes de leur CRC, 6 équipes supplémentaires accèdent au CNC. Les groupes sont constitués ainsi que les différents lieux pour les 3 journées de championnat.

CNC féminin – 48 équipes

Deux équipes ne se sont pas inscrites. En plus des 21 équipes championnes de leur CRC, 5 équipes supplémentaires accèdent au CNC, 3 équipes proposées par les régions et 2 repêchés dans l'ordre du

classement. Les 2 rassemblements du 3 au 4 novembre auront lieu à Bellerive sur Allier (03) (délégué Francis GARRIGUE) et à Bans – Mont sous Vaudrey (39) (déléguée Véronique BAJOLLET).

Pour rappel seules 8 équipes descendront en CRC cette année pour 24 montées pour arriver en 2019 à 64 équipes (16 en 1^{ère} division et 48 en 2^{ème} division)

Pour les 2 CNC, il reste à confectionner le calendrier à désigner les arbitres et les délégués. Un cahier des charges type a été élaboré et sera transmis à tous les organisateurs.

- Finales :

Les finales du CNC open et féminin auront lieu au boulodrome Henri Salvador de Saint Pierre les Elbeuf (76) du 16 au 18 novembre 2018.

Les finales du CNC vétérans et CNC jeunes auront lieu au boulodrome de Saint Chamond (42) du 23 au 28 octobre 2018.

Un cahier des charges a également été mis en place pour l'organisation de ces finales nationales.

- Attestation club de haut niveau :

Comme annoncé au congrès, sont rajoutés cette année les clubs ayant 2 équipes ou plus engagées dans le CNC. 31 clubs sont concernés, les attestations de clubs de haut niveau ont été transmises, elles peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 1 000 € de subvention.

- CDC jeu provençal :

La modification de 4 à 6 joueurs en 2019 a été très bien perçue, 4 comités au moins ont décidé d'anticiper passant dès cette année à 6 joueurs. Les recherches sont d'ores et déjà lancées pour trouver un boulodrome pouvant accueillir la 1^{ère} finale en 2019.

- Réforme de la règle des joueurs brûlés :

Une simplification s'impose pour arriver à une réglementation facilement applicable et contrôlable.

L'idée retenue est celle du dépôt d'une liste de joueurs pour toutes les équipes à chaque échelon, CDC, CRC et CNC. Cette liste n'est pas bloquée et pourront se rajouter en cours de saison des joueurs inscrits dans aucune autre équipe.

- Participation des féminines dans le championnat open :

Une réflexion est engagée pour éviter que la participation de féminines dans le championnat open ne soit pas un frein au développement des équipes uniquement féminines.

- Mise en place des CRC dans les nouvelles régions :

Un travail important est en train d'être mené pour la refonte des CRC dans les nouvelles régions. Plusieurs ont déjà transmis leur règlement intérieur en intégrant les modifications suivant les 3 possibilités proposées. L'Occitanie a effectué une étude très approfondie pour mettre en place cette réforme et écrire ses règlements intérieurs. Cette étude est un excellent modèle qui pourrait être reprise par les autres régions.

- CNC jeunes :

Lors de l'assemblée générale de la DTN à Macon, des précisions ont été apportées pour la constitution des équipes au niveau des CDC et des écoles de pétanque. Un power point a été présenté à tous les éducateurs et fera l'objet d'une circulaire.

- Aspects réglementaires :

Une équipe qui ne souhaite pas se réinscrire quel que soit le niveau doit être considérée comme n'existant plus. Toute nouvelle inscription devra se faire au plus petit niveau du CDC. Ce point sera précisé lors de la mise à jour de la réglementation 2019.

En cas de carton jaune collectif suite à dépassement de temps, celui est également valable au remplaçant qui rentrerait en jeu.

- Composition du comité de pilotage :
Michel ROBERT intègre le comité de pilotage en remplacement de Joseph CANTARELLI.

Rappel des dates 2018 :

CNC open

1^{ère} journée : 6-7 octobre

2^{ème} journée : 20-21 octobre

3^{ème} journée : 3-4 novembre

Finale à Saint Pierre les Elbeuf du 16 au 18 novembre

CNC féminin

Idem CNC open avec un rassemblement le 3-4 novembre à Bellerive (03) et Bans (39)

CNC vétérans

Finale du 23 au 26 octobre à Saint Chamond (42)

CNC jeunes

Finale du 26 au 28 octobre à Saint Chamond (42)

F. PROVENÇAL :

Pour information, une convention est en cours de finalisation avec le Super Challenge. La finalisation pour signature est prévue lors du prochain comité directeur d'avril. La commission Jeu Provençal se réunira le jeudi matin en amont du Comité Directeur.

G. FEMININES :

Un salon « Sport au féminin » se déroulera du 15 au 17 juin à Paris. Suivant le coût, la boule OBUT serait prête à nous suivre pour participer à l'évènement.

H. DISCIPLINE :

Le tour de France des formations suit son cours. Il est prochainement prévu en Ile de France, en PACA et en Occitanie.

Il est rappelé que le président d'un comité départemental ne peut pas siéger en commission de discipline et encore moins en tant que président de la commission de discipline !

- Affaire survenue en CD21 avec un joueur licencié en Suisse Abdelbrani Mahmoudi : nous ne pouvons plus le passer en discipline car nous sommes hors délais. Nous avons demandé à la Fédération Suisse de lui refuser toute mutation et de le garder ainsi en Suisse. Ce qu'elle a accepté.

Décision supplémentaire : un courrier va être envoyé à Raoul BORTOLOTTI responsable de la Fédération SUISSE que nous interdisons ce joueur de toute participation à concours en France pendant 3 ans soit de 2018 à 2020 au motif « préjudice moral ».

- Dossiers en cours
 - 1 en Fédérale (2 affaires survenues sur le National de CAEN)
 - 1 en Nationale : appel cassé pour conflit d'intérêt. Le prévenu est relaxé.
- La candidature de Alain NEHEMIE pour entrer en Commission de Discipline n'est pas retenue en raison du nombre de membres suffisants actuellement.

I. EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- Commission des Equipements Sportifs du CNOSF (Membre Joseph CANTARELLI)
 - Réunion du 7 Février à 14h00 au CNOSF (absent excusé pour cause de trafic perturbé SNCF)
 - Prochaine réunion : Lundi 12 Mars 2018

- Subventions CNDS 2018 : 2 documents du Ministère vont être mis sur le site FFPJP à savoir la Note N°2018-DSE-01 et le Formulaire de DEMANDE DE SUBVENTION CNDS 2018
 - Les dossiers au Niveau National, seront traités par la Direction des Sports au Ministère des Sports, et l'enveloppe ne sera que de 76 M€
 - La part totale équipements = 32M€
 - Les projets situés en Zones Carencées ou ZRR, auront le même circuit que les années précédentes mais l'enveloppe générale sera de 20 M€ dont 2M€ dédiés à l'accessibilité
 - Plan Héritage & Société : le budget ne sera que de 5M€ au lieu des 10 M€ prévus
 - Plan de développement des équipements sportifs en outre-mer et en Corse de 7 M€.
 - Le budget concédé pour les parts territoriales : 137 M€ au lieu des 250 M€ dans le passé, soit une baisse de près de 50%
 - Calendrier de la campagne unique 2018 des équipements :
 - **15 juin 2018** : date limite de transmission au CNDS, par les délégués territoriaux, des dossiers éligibles, complets et conformes, toutes enveloppes confondues, en vue de leur examen par le Comité de programmation, ainsi que de la liste (fichier Excel) de l'ensemble des dossiers transmis. NB : Cette date est la date limite de remontée des dossiers éligibles, complets et conformes au CNDS. Chaque direction régionale fixera sa propre date limite de réception des dossiers déposés par les porteurs de projet dans un délai qui doit être raisonnable.
 - **30/06/2018 au 10/09/2018** : avis des fédérations sportives dans la base SES sur la liste initiale des dossiers de l'enveloppe des équipements structurants en territoires carencés transmise par le CNDS aux membres du Comité de programmation ;
 - **Septembre 2018** : établissement par le CNDS de la liste définitive des dossiers en vue des réunions du Comité de programmation pour avis consultatif sur les dossiers ;
 - **Novembre 2018** : Conseil d'administration et attribution par la directrice générale du CNDS des subventions pour les différentes enveloppes.

- **Suivi des demandes**
 - Nombre de dossiers 2016 / 2018 : 49
 - Boulodromes réalisés dans la période : 5
 - COURNON D'AUVERGNE (63) – Auvergne Rhône Alpes - 24 pistes + 8 pistes Lyonnaise – Réalisé et inauguré le 29/01/2018 (Jean-Yves THEARD a représenté la FFPJP)
 - En voie de réalisation : 5
 - St-Yrieix-la-Perche (87) – Nouvelle Aquitaine : Joseph CANTARELLI va les rencontrer en Mairie courant mars pour cause de longueur des terrains minimales. L'objectif est de convaincre le MO de réaliser des pistes de 15X4M.
 - BRESSUIRE (79) – Nouvelle AQUITAINE – 32 pistes à rencontrer également courant mars en Mairie et en présence de l'architecte pour cause de hauteur minimale inférieure à notre norme.

J. ARBITRAGE :

Résultat de l'examen d'arbitre national

CD 70	Bourgogne Franche Comté	Monsieur MARTIN Antoine	Admis
CD 27	Normandie	Monsieur BALDACCHINO Luigi	Admis
CD 67	Grand Est	Madame VORWALTER Audrey	Ajournée

Examen Pôle Elite National

CD51	Grand Est	Monsieur LANTSOGHT Daniel	Admis
CD2A	CORSE	Monsieur CANALE Philippe	Admis

CD83 PACA
CD11 Occitanie

Monsieur OMNES Daniel
Monsieur RIVES Daniel

Ajourné
Ajourné

Evelyne CHAPILLON et Didier BASSO sont proposés pour arbitrer les Championnats d'Europe à Palavas.

K. NATIONAUX :

Les délégations 2018 sont faites et figureront sur le tableau des nationaux sur le site.

Le rapport de la Commission Nationaux sur le Projet de réorientation des nationaux est reporté au Comité Directeur d'avril (action Francis GARRIGUE).

Nous avons appris par réseaux sociaux que l'Odyssée de Montpellier envisage l'organisation d'une compétition sur invitation en tête à tête à quatre boules. Comme vu avec Claude AZEMA pour la FIPJP, la FFPJP ne donne pas son accord pour cette formule qui va à l'encontre de la réglementation en vigueur. Un courrier officiel d'interdiction va être envoyé à l'organisateur (action Xavier GRANDE).

Les 12H00 de Bellerive : sur l'affiche de cet événement, il est mentionné « Concours inscrit au Calendrier des Nationaux de la FFPJP en « Évènementiel. Ce qui est faux.

Un courrier officiel va être envoyé à l'organisateur (action Xavier GRANDE) pour correction de l'affiche et des annonces relatives.

Compétitions événementielles : les conventions avec les organisateurs de compétitions événementielles sont en cours de réflexion et feront l'objet de modifications pour les prochaines années.

XII. DTN

- Présentation d'une simulation des qualifiés aux CDF Jeunes : modulation du nombre d'équipes / catégories
- Les Equipes Techniques Régionales (ETR) traiterons ensuite avec leurs CD (ETD)

XIII. QUARTERBACK

Michel DESBOIS a émis le souhait de nous rencontrer régulièrement avec Quarterback (QB).
Sujets abordés lors de la réunion du 18 Janvier 2018 au siège avec Joseph CANTARELLI :

- Masters 2018

- Participation de l'Equipe de France composée de nos 4 champions d'Europe : un communiqué de presse va être édité avec un article du DTN.
- Masters Jeunes : comme convenu avec le Président, la FFPJP alloue une participation financière de 7200 TTC (y compris la part SAOS et les goodies). Est souhaitée une communication par les relais FFPJP. Il y aura une exposition TV sur la finale. Le parrain est Dylan ROCHER sous contrat QB pour 3 ans.
- Délégués et arbitres : 1 arbitre a été désigné en supplément de Dominique LE BOTS
- La FFPJP remettra à QB 4 à 5 calendriers nationaux

- TDV : dernier WE de Novembre à MONTLUCON en même temps que le CD FFPJP

- La FFPJP fournit 4 arbitres expérimentés en tir de précision
- Délégué Michel COSTE vu que le TDV est en même temps que le CD FFPJP

- Trophée L'Equipe

- L'agrément FFPJP a été refait (Xavier GRANDE)
- Date : 9 au 14 octobre à TOURS (37)
- Durée = 6 jours du lundi au lundi ; prise en charge de 6 joueurs (3 H et 3 F)
- Programme prévisionnel
 - Lundi avant 17H00 accueil des délégations

- Mardi et Mercredi : doublette H et F
- Jeudi et Vendredi : individuel H et F + VIP (le jeudi soir)
- Samedi et dimanche : triplète H et F
- Le déplacement de nos coachs n'est pas pris en charge
- La FFPJP fournit 2 arbitres.
- Le DTN a confirmé nos équipes à QB.
- Délégué FFPJP : 1 officiel en plus du Président Michel DESBOIS pour faire binôme avec SIGNAIRE Michel.

Le Comité Directeur a décidé que les agréments donnés conformément au Code du Sport ne seront plus donnés que pour une seule année, renouvelable. De plus, une participation financière est envisagée.

XIV. La CHAÎNE L'EQUIPE – Réunion du 15 Février 2018 au siège de la Chaîne

Participants :

- **FFPJP** : COSTE Lucette – GRANDE Xavier – CANTARELLI Joseph
- **L'EQUIPE** : SOCHAS Romain – Nicolas MANISSIER – BUSNEL

✚ Diffusions 2018

- Finalisation de la Finale Coupe de France : 15-17 Mars 2018 à FREJUS
 - Programme calé avec la chaîne et le réalisateur Jean Marc STABLER
 - Pour les statistiques il nous faut prévoir le retour avec les commentateurs
 - La chaîne souhaite un contact avec le réalisateur avant la finale
 - L'Equipe doit nous fournir la bande annonce et les dates de diffusion : prévues 8 à 9 dont le week-end de Pâques
 - Les dates de diffusions peuvent être dispo Semaine -3 ce qui nous arrange bien pour leur communication
- Championnat de France Triplète Hommes : 01-02 Septembre 2018 à STRASBOURG
 - En extérieur 5000 places de tribunes
 - A téléviser : un ¼ puis les 2 demi-finales en décalé puis la finale
- Finalisation du programme du CE Triplète Féminin des 27-30 Septembre 2018 à PALAVAS (34)
 - Programme idem que le Triplète Masculin de l'an dernier
 - Déroulement en intérieur (Salle Bleue)
- Diffusion (s) supplémentaire (s) en prévision dans le cadre des JO PARIS 2024
 - CDF Doublette Mixte

Nous avons l'occasion de faire une communication spécifique JO 2024 vers le journal L'Equipe

- Possibilité de diffusions de manifestations spécifiques FFPJP « Sur la route des JO » (p ex ANDREZIEUX) : non pour l'instant et on reparle pour 2019. Dans tous les cas ce doit être des manifestations internationales

- Trophée L'EQUIPE des 09-14 Octobre 2018 à TOURS (37) « Organisateur QB » : le tournoi VIP sera amélioré avec formation de triplètes comprenant : Journaliste de la Chaîne + Sportif Haut Niveau d'autres sports + Joueur haut niveau FFPJP.

✚ Contrat / Programme 2019 – 2021

- Renouvellement du contrat : un accord de principe a été donné par la Chaîne L'Equipe. Une nouvelle entrevue est prévue en 2018.
- Programme identique à 2018 + Doublettes mixtes + Eventuellement CDF Tir de Précision 2019 si possible sinon 2020
- Championnat d'Europe Individuel Hommes et Femmes 2020 – Septembre 2020 à ST PIERRE LES ELBEUF (76)
- Diffusion de la Finale PPF 2019 qui est encore en contrat avec QB /L'EQUIPE

XV. JO 2024

Il est envisagé la création d'une Commission Spécifique de Lobbysme avec la FFSB. Une réunion commune en présence de Claude AZEMA est prévue début avril au siège de la FFSB. Participeront Michel DESBOIS ou Joseph CANTARELLI et le DTN.

Communication et « exhibitions / compétitions » sur le thème « JO 2024 » : nous bloquons toutes les initiatives internes et surtout externes car nous risquons le « n'importe quoi » et une grande diversité qui brouillera notre message d'entrée aux JO. Ces manifestations seront exclusivement organisées par la FFPJP / FFSB en accord avec la CMSB et comme vu avec Claude AZEMA aucune manifestation ne peut se faire sans l'accord de la CMSB et/ou Fédéral.

Décision CDF de Tir de Précision : instauration 2020 avec une préparation dès cette année par la commission CDF (action Laurent ROUGIER)

(Levée de la séance à 19h00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM

Michel DESBOIS

